



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

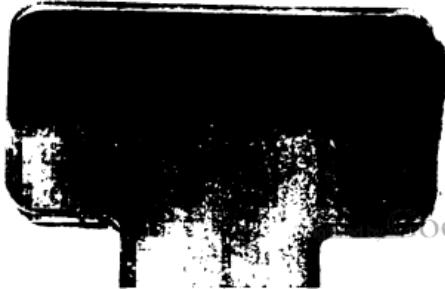
SE. 10. N. 93. (5.)

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOF BIBLIOTHEK
OSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

BE.10.W.23.(5)



DISCOVR S DV SIEGE TENV DEVANT LA CHA- RITE,

*Ensemble de la prise par Monsieur
frere du Roy.*

Auec le nombre des morts tant
d'vne part que d'autre.



A PARIS,

Pour Iean de Lastre demeurant pres
le College de Reims.

1577.

AVEC PERMISSION.



EPISTRE D'VN
GENTIL-HOMME
ESTANT AV CAMP DE
la Charité, à vn sien amy, con-
tenant le siege & prinſe de ladi-
te ville.

MONSIEVR, l'ay dif-
feré iusques icy de vous
escrire, suyuāt ma pro-
meſſe, ce qui fe paſſoit
de plus grande impor-
tance au ſiege de la Charité, attendant
de commēcer par quelque brave assault
ou furieufe eſcarmouche, ſelon que ceux

A ij

de la ville faisoient cōtenance de vouloir soustenir iusqu'à toute extremité. Quād l'occasion fēt présentee de vous aduertir de la batterie & prisē tout ensemble de ladite ville. Combien que je ne puise encores particulariser par ordre beaucoup de choses qui meritent d'estre deduittes, ayman plus cher fail-
lir en cest endroict, que de ne vous mā-
der de mes nouvelles, lesquelles je dési-
reroy estre telles, que nous n'eussions
maintenant ny defformais tant de ma-
tieres Tragiques qui se presentent, si
Dieu par sa bonté, ne destourne son ire
de nous, inspirant tous les subietz du
Roy de rapporter leurs actions au bien
commun de la France, tournans l'estra-
ge discorde où ilz sont tombez en con-
corde amiable & l'horrible orage de

guerre civile en tranquillité paisible. Il
 n'y a celuy qui ne regrette infiniement
 les partialitez de si long temps esmeuves
 en France pour la diuersité de religion,
 laquelle souloit au parauant estre la plus
 renommée du monde, florissante par
 dessus toutes autres provinces en Picté,
 Justice, lettres, armes, richesse, recidi-
 uat tant de fois en des remuemens &
 alterations dont à peine a elle eu le temps
 ny le loysir de respirer. Façoit que le
 Roy ait faict declaration en toutes for-
 tes de sa droite & sincere volonté à l'e-
 tretien & conservation de la paix, de sa
 singuliere & paternelle affection au bié
 commun & uniuersel de tous ses subiez
 sans que pourtant aucun ayent laissé
 de se nourrir & entretenir en defiâces,
 entrans en telle frayeur qu'ilz se sont

A iij

precipitez en une ruine irreparable,
 ainsi qu'il est aduenu à ceux qui se sont
 iettez dans la Charité, & ont attiré
 sur eux partie des forces de sa Majesté
 soubz l'authorité de Monseigneur fré-
 re du Roy, Prince tres-vertueux & ac-
 conpli de toutes perfections Royales,
 ayant par sa prudéce singuliere ouuert
 le chemin pour ne croupir longuement
 ny en vain devant les murailles des vil-
 les. Que sera l'endroit Monsieur ou
 ie prieray Dieu vous auoir en sa sain-
 té & digne garde, du Cap de la Cha-
 rité, ce quatriesme de May, 1577.
 Par vostre humble seruiteur.

ID L.



LE DISCOVR S DV
SIEGE TENV DEVANT
la Charité.

MOnseigneur le Duc, fils & frere de Roy, ayant proposé de remettre sa ville de la Charité en sa puissance, conclud de s'y transporter en personne à ceste fin: tellement qu'ayant pris congé du Roy le Lundy de Pasques septiesme iour d'Auril, partit en poste de la ville de Bloys avec plusieurs de ses Gentils-hommes, & arriua le Mardy ensuivant à Giens sur Loire, où il s'arresta ius-

qués au Leudy, pour attendre la résolution de ceux de la Charité, ayant à ceste fin envoié par devers eux, essayant de les reduire à son obéissance par douceur sans effusion de sang, premier que de venir aux remèdes extrêmes. Ce pendant Monseigneur envoya vers le Roy Monsieur du Fargis, pour aduyer sa Majesté comment se passoient toutes choses, & de ce qu'il deliberoit executer. Le Lundi ensuivant, Monseigneur étant parti de Gian, print le chemin de Cone, où il fut jusques au Védrédy, qu'il alla à Pouilly: & le même jour passa la rigière de Loire, accompagné de plusieurs grands Seigneurs & Gentils-hommes, pour

sc

se rendre à la Chappelle, où estoit
le quartier du Comte Martin-
gne auquel lieu sur les quatre lieux
du loit fut faict exher scarmou-
ché. Le Samedi ensuivant, com-
me d'aucun se préparoit pour inci-
ter & reconnoître la place, le
Comte Martin en gueule bêche-
na & se gaigna à la place ptochaine
Chez le bœuf au devant du pont de
la Charité, où l'on a judit posé les
gabions, hors ceux de la ville et
feret d'une tour un coup de mous-
quée, duquel ledit Comte Marti-
ngne fut frappé en l'espaulle
droite, dont il tomba tout sou-
dain par terre : Monsieur de Nes-
vers & plusieurs autres Gentils-
hommes le firent incompter pour

B

tier & condamné jusques à la Chapelle, où Monseigneur le Duc le
 foit pensez le plus soigneusement
 qu'il luy aisté possible, jusques à
 son dernier respias, qui aist été au
 grand regret de beaucoup de gens
 de bien: ayas été presque de tout
 temps ses deuanciers Gentilshom-
 mes Biessans soubs les Venetiens
 partisans de la Couronne de Fran-
 ce & grands guerriers: notam-
 ment le fuisdit Côte l'un des plus pieux
 Soldats & Capitaines de sa natiō,
 & qui ait porté les armes plus long
 temps en Frāco: duquel l'on a fait
 porter le corps à Paris pour y estre
 enseveli.

Or pour reprendre nos armes,
 le seigneur de Biron faisoit tout

deuoir de faire approucher l'artillerie pour battre la ville.

Et le Dimanche d'apres, qui estoit le vingtiesme iour d'Avril, Monseigneur les Ducs de Guise & de Nevers allerant dedans les trachées pour faire approcher les gabions, où furent placées trois pieces de canon, qui battoient sans le moins les defenses de la tour du Cousin : & fut on réquisition trois iours premier que faire les apprêches.

Le vingt sixiesme iour dudit mois, Monseigneur de Guise gagna la nuit la contreescarpe du fossé : & le lendemain la nuit en suivant l'on fit approcher tout le reste de l'artillerie, dont Monsei-

B ij

gliest le Duc baillant la charge de
deux canons au Capitaine Pierre
Lieutenant du Capitaine Marti-
nengue, pour battre le pont, avec
deux autres pieces, que le Comte
de Saint Agnien auoit amene de
Bourges.

Quand à la quitterie, elle avoit
esté esclame si opdonée, que Manq
seigneur de Guistin com mandon à
Kerdellec qui bauroit la côte du
costé de Nueilz avec trois pieces

Monseigneur de Neuers commandoit à l'artillerie qui battoit la porte de Neuers tirant aux défenses avec cinq pièces de canon, où estoit aussi le régiment du Capitaine sainte Luce, qui battoit avec quatre pièces vers la partie du

bas prochain e de la riviere Moné
seigneur d'Aumelle commandoit
sur le derriere a vne batterie qui
donnoit a vne forte tour qui a eté
d'ardoise, a laquelle de feu fut
mis. Et le Comte de la vñct Agnien
comandoit de là la riviere, & barri-
toit le pont de bois par où l'on all-
oit au sauelin, moi rebond.

Le vingtneufme fme du dixme mois
d'Aoüti furent & coupées deux aru-
ches du pôt, de maniere que ceulx
du dixme auquel il demourerent assie-
gez, sans esperance d'estre secou-
rus par ceux de la ville: chose qui
les estimaient malheureusement
joinct qu'ils vedoient le bon bïf de
qu'on auoit donné de toutes parts
pour les caresser avec bon nom-

B iij

bre de canons, au cas qu'ils n'eussent eu volonté de se soumettre à Monseigneur: & estoient tous les Seigneurs, Gentils-hommes, Capitaines & soldats, résolus d'y employer leur vis pour tâcher de remettre la ville à la puissance de Monseigneur le Duc.

Le dernier iour d'Apurilla ville estant battue auant furieusement que rien plus, & estat la bresh che raisonnable pour donner l'assault à cause que les fossez en plus sieurs lieux estoient presques comblez de terre & de ruines, & se disposant chacun d'assailir la ville, le tout fust différé iusques au lendemain.

Le premier iour du moys de

May, l'on recommença sur le point
 du iour la batreie plus furieuse
 que jamais, de sorte qu'aucun de
 ceux de la ville n'apparoissoient,
 & ne fosoient montrer, pour vae
 infinité d'eux eux qui furent na-
 urez, de quoy la plus part commen-
 çoyent à perdre tout courage. Mais
 comme on se preparoit de donner
 l'assault general par quatre en-
 droits de la ville, Monseigneur
 ayant en recommandation de re-
 couurer sa ville de la Charité plus
 tost par quelque gracieuse com-
 position qu'autrement, selo sa na-
 turelle & generouse clemence, il
 envoia à la mesme heure Mon-
 seigneur de la Ferté, pour en écrire leur
 résolution, lequel parla en cez avec

3000

ceux de dedans l'espace de idem
 heure, puis vint retrouver Mose le
 gneur pour rapporter leurs respo-
 ses. A ce qu'au qu'ils seroient
 à la deuotion du Roy, soubs le co-
 mandement de Moseigneur, pour
 lequel qu'il leur fust permis de sortir
 de la ville auce l'espigne desployée
 leurs armes & chevaux, & leur ba-
 gaige, & singulierement l'arque
 boussole sur l'espaulle, la meche allu-
 mée. Ce qu' Moseigneur leur
 fusa en tierendre, blent leur cor-
 daill, encores deux heures s'as plus
 pour se resoudurent touchant leur
 dernière response : Parquoy ceux
 de la ville ayent conseré ensemble
 de leurs assautes, requise l'as-
 sociation entre eux toutes deux
 auce

avec M^{me} le Seigneur, ce qu'il leur accorda volontiers, de fa^con qu'il enuoya come ostages dans la ville le Seigneur de la Bordeziere, & le Seigneur de la Ferté, & aussi tous sortirent de la Charité le Seigneur des Landes Gouverneur de la ville, & le Seigneur de Beauvoir, la Nocle le Jeune, sur les neuf heures du matin, lesquels finalement toutes furent d'accord. Je ne vous escry Monsieur par le menu les affi^{les} qui furent accordez, pour n'en avoir peu encores tiret, aucune col^{le} pid. Mais bien vous deduiray-je ce que s'est ensuiuy, & dont l'ay est^{le} tenu en la pluspart. C'est que Monsieur le mesme l'au^{re} pre-
 miere du rhoys de May apres midi

C

l'achemina vers la Charité, avec les Sieurs des Landes & de la Noüe devant le rauelin, où fut prise la conclusion de rendre la ville à sa discretion.

Peu après, Monseigneur retourna à son logis, & envoya vers sa Majesté en Cour Monsieur de la Berdeziere, & à la ville de Paris le Seigneur du Fargis, ensemble les capitulations de la reddition de ladite ville.

Les Gentils-hommes sont sortis à cheual, l'espée au costé.

Les Soldats sont sortis avec l'espée seule.

Il y auoit dans la ville environ cinq enseignes de gés de pied, les quelles suyuant l'accord soient tou-

tes restées dans la Charité.

L'on estime qu'il y pouuoit avoir dans la Charité environ vingt Gentils-hommes, & autant d'autres gens d'apparence.

Les principaux Gentils-hommes qui estoient dedans lors que la place a esté rendue, sont:

Le Sieur des Landes gouuerneur de la ville.

La Nocle le Jeune.

Maglieron.

De Villaneue.

Chemelier & son frere.

La Reiuille.

Valenuille.

L'on croit qu'ils sont bien morts de ceux de dedans environ quelque vingt ou trente, & autant deux

C i j

fois de blessez, & d'abattre au moins 1000
De ceux du camp peuvent auoir
esté decedez quelque trente sol-
dats, & quelque peu d'avantage
de pionniers.

L'on a trouué dans la ville yne
bonne quantité de munition de
guerre, & grande abondance de
vijures.

Monseigneur est entré dans la
Charité par la breche de Monsei-
gneur d'Aumale, & fait passer de-
vant toutes ses gardes, laissant
Monsieur de Brûchemont à la por-
te, avec defense qu'aucun n'etbast
dans la ville.

Aucuns soldats forceerent les
gardes, & entierent dans la ville,
pour sacager quelques maisons.

Toutesfois, Monseigneur fit faire des defences literatiues de n'offenser aucun en sa personne n'y en ses biés.

Ceux de dedans sortirent avec des Landes & de la Noële, que Monseigneur fit accompagnier vne petite lieue, au commandement de se retirer paisiblement en leurs maisons.

Aucuns d'iceux furent si effraiez qu'ils se ietterent à corps perdu dans la riuiere.

La plus part des chefs & des soldats se sont retirez à vn chasteau appartenant audit Sieur des Landes.

Monseigneur de Nevers, en l'absence de Monseigneur, demeura au camp pour commander à

C iij

toute l'armée, apres le partement de Monseigneur, lequel fut hier, avec Monseigneur de Guise, & plusieurs autres Seigneurs & Gétil hommés, prenás le chemin de Bloys pour aller trouuer sa Majesté: A laquelle Dieu face la grace par sa bonté, de pouuoir donner quelque relasche à sa poure & de solée France.

FIN.



Österreichische Nationalbibliothek



